



**RO&RC : Cours et Brevets**

**Annexe : Informations additionnelles**

**Approuvé RO&RC/FRBY 27-09-2010 - CA/FRBY 11-10-2010**

1. La période de 2 à 4 ans suivra celle où le certificat DRO ou DJ a été attribué.
2. Seules entrent en ligne de compte, les compétitions mentionnées sur le site FRBY [www.belgiansailing.be](http://www.belgiansailing.be) dans les sections Monotypes, Windsurfing, Multihull et Voile Mer ou des régates internationales équivalentes à l'étranger avec au moins 8 bateaux participants.
3. Le dossier de demande se compose du formulaire "International Judge Application Form", correctement rempli et qui se trouve sur le site ISAF, y compris tous les rapports de jury des régates mentionnées dans ce formulaire ISAF ainsi que les évaluations du président du jury.
4. Le dossier de demande se compose du formulaire "International Race Officer Application Form", bien rempli et à trouver sur le site ISAF, y compris les rapports de régates mentionnées dans ce formulaire ISAF ainsi que les évaluations du "principal race officer".